

FONDATION
GENERAL NICOLAS DE GADY
POUR LA SAUVEGARDE
DE LA TOUR DE MONTAGNY



La seigneurie de Montagny en raccourci ...

Ce document est une retranscription d'un document dactylographié daté du 7 juin 1993 à Cousset. L'auteur semble être Monsieur Louis Rappo, ancien maître d'école primaire pendant de nombreuses années dans le cercle scolaire de Montagny. Les sources de ce document sont semble-t-il tiré du document « Le château de Montagny selon Fribourg artistique juillet 1903 ». Pour plus de détails vous pouvez lire le document complet.

Afin de compléter le texte original des définitions (en bleues) ont été ajoutées lors de la retranscription du document original.

L'origine des seigneurs de Montagny est impossible à déterminer exactement. Certains généalogistes ont prétendu qu'ils étaient issus des seigneurs de Glâne, ou d'Estavayer, ou même de comtes allemands. Mais ils n'ont pu fournir aucun document justifiant ces suppositions.

1107

Les premiers indices datent du XIIe siècle et, cette année-là, est cité le nom d'Ulrich, seigneur de Belp et de Montagny. Il a deux fils : Conrad et Rodolphe.

1146

Au château de Montagny, il est conclu un arrangement entre les deux frères : Conrad de Montagny et Rodolphe. C'est l'époque de l'influence des Zaehringen sur toute la région.

1156

Ulrich de Belp et son fils Rodolphe apparaissent dans l'acte de fondation du couvent Saint-Pierre, en Forêt-Noire.

1162

Ulrich de Belp et son fils Conrad figurent comme témoins dans l'acte de confirmation de la Fondation du couvent d'Hauterive.

1218

Extinction de la Maison des Zaehringen. La plupart des seigneureries et des villes dépendent alors directement de l'Empire. C'est une période de troubles et de luttes incessantes entre les seigneurs.

1254

Le besoin d'être protégé par un suzerain plus rapproché, puisque l'éloignement est source d'insécurité, jette tous les seigneurs du Pays de Vaud sous la domination savoyarde. Aymon II se reconnaît vassal de Pierre II de Savoie, le Petit Charlemagne. Il met à disposition de son nouveau suzerain les châteaux de Montagny et de Belp, en temps de paix et de guerre, sauf pour les démêlés avec les comtes de Kygourg, héritiers des Zaehringen, envers qui, le baron de Montagny a conservé certains liens de vassalité. Cette exception finira en 1264 déjà, avec l'extinction de la dynastie des Kybourg.

Vers 1270 environ

C'est, pour Montagny, la période la plus florissante, période qui s'étalera sur plusieurs décennies. Le bourg, apparu vers 1200, compte 60 feux et plus de 500 habitants. Certaines chroniques parlent même d'une véritable ville, comprenant cinq rues dont la principale comptait une trentaine de maisons. La Savoie veille jalousement sur Montagny, poste avancé à l'est de son territoire.

La seigneurie comprend les villages de Montagny, Belfaux, Tornay, Léchelles, Chandon, Ponthaux, Mannens, Grandsivaz, Seedorf, Noréaz, Nierlet, Lovens, Corsallettes, Lentigny, Gletterens, Prez, Dompierre, Domdidier, Russy, Corserey, Middel, Misery ([carte en annexe](#)). Elle acquiert des vignobles au bord du Léman (et des possessions dans le Vully ([aujourd'hui, les propriétés viticoles de la Ville de Payerne représentent 13 hectares de vignes acquis au XVI^e siècle. Avec le «Château Tour Bertholod» à Lutry et le «Château Montagny» à Villette, la Ville possède deux domaines renommés en Lavaux](#)).

1358

Suite à une mauvaise gestion et aux emprunts répétés des précédents seigneurs, Aymon IV, hypothèque la baronnie en faveur des frères Rych, de Fribourg, principaux créanciers.

Mais peu après, Guillaume III réussit à lever les hypothèques et à rétablir l'héritage. Toutefois, ses efforts furent vains, car son frère Théobald ou Thibaut laisse la seigneurie se délabrer. On n'a pas gardé le meilleur des souvenirs de ce seigneur. N'a-t-il pas le 28 octobre 1390, fait passer de vie à trépas Jean de Fétigny, moine clunisien de l'abbaye de Payerne, qui s'en allait dire la messe à l'église de Chandon ! Ce meurtre est perpétré dans la forêt Belmont. Bien qu'exproprié, de plus, condamné à mort, par la Cour de Justice du Pays de Vaud à Moudon, le 30 septembre 1390, Théobald échappe aux deux sentences, protégé qu'il fut par la

La seigneurie de Montagny en raccourci ... (Ha 2021)

Fondation Général Nicolas de Gady pour la sauvegarde de la Tour de Montagny

comtesse de Savoie, Bonne de Bourbon, régente, en l'honneur des services rendus à la famille.

24 mars 1406

Amédée VIII, comte de Savoie, devenu majeur, applique la sentence d'expropriation et Théobald doit céder sa seigneurie de Montagny. Amédée VII la donne à son frère Humbert, bâtard de Savoie, fils naturel d'Amédée VII. Théobald se retire alors au Val d'Aoste, dans la seigneurie de Brissogne, propriété de son épouse, Marguerite.

24 décembre 1447

C'est la guerre entre Fribourg et la Savoie. Les Fribourgeois investissent le château de Montagny, mais ne peuvent s'en emparer. La veille de Noël, ils incendient l'église, le bourg et par la suite, plusieurs villages de la baronnie.

1449

Remise en état du château et réparations des dégâts causés au château : c'est l'une des clauses du traité de paix signé à Morat, le 16 juillet 1448, et imposé par Fribourg, qui avait été abandonné par son allié, le duc d'Autriche.

1478

A la suite des Guerres de Bourgogne, Fribourg achète à la Savoie la seigneurie de Montagny pour le montant de 6'700 florins. Montagny devient alors un baillage fribourgeois et 75 baillis s'y succèdent, avec le titre de châtelain.

1491 (?)

C'est l'extinction de la lignée des barons de Montagny, avec le décès, dans son jeune âge à Brissogne, de Jacques de Montagny, arrière-petit-fils de Théobald.

Vers 1500 environ

Un gigantesque incendie ravage le château et le bourg. On rebâtit le château, les années suivantes.

Vers 1750

D'importantes transformations sont entreprises par Fribourg dans le château et ses dépendances.

1798

C'est l'invasion des troupes françaises et la fin du baillage de Montagny. Le dernier bailli, Simon-Nicolas-Constantin de Castella, doit quitter le château, après n'avoir exercé ses fonctions que durant une année. Les baillis étaient désignés pour une période de 5 ans. Le château et ses dépendances sont abandonnés.

2 janvier 1802

La Chambre Administrative du canton de Fribourg vend le château et toutes ses dépendances à Jean Terrapon, paysan à Montagny-les-Monts, pour le prix de 5'200 francs. L'acquéreur en fait une carrière. Le site est alors soumis à la pioche des démolisseurs.

21 juin 1827

La famille de Gady sauve le donjon de sa destruction totale. C'est dans ce but que le baron Jean-Antoine-Charles-Nicolas de Gady achète, à Jean Terrapon, la tour seulement avec ses murs de soutien, comme escaliers d'accès, ainsi que dix pieds de terrain de circuit autour de la tour et le libre passage pour aller et venir par la cour du château. Le prix de vente est de 100 francs.

Nicolas de Gady est né à Fribourg en 1766. A 16ans, il entre au service de la France, comme sous-lieutenant au régiment suisse de Castella. Il sera licencié, à la Révolution en 1792, il s'engagera, dans le régiment de Bachmann, luttant contre les troupes françaises. De 1804 à 1814, il sera capitaine-général des milices fribourgeoises. A la Restauration, Louis XVIII lui confère le titre de baron et les grades de maréchal de camp et inspecteur des régiments suisses. La Révolution de 1830 met un terme à sa carrière militaire. Il décède en 1840, dans son château de Montagny-la-Ville.

29 mai 1828

Jean Terrapon revend le château de Montagny à son fils Antoine Terrapon, instituteur à Orsonnens, pour le prix de 300 francs. Sont compris le château et toutes les dépendances : Maison, grange, écuries, four, jardin, le Pré de l'Etang, le Pré sous les fenêtres, le paturiau, le tout contigu, soit un mas de 10 poses (*La pose était autrefois en Suisse la principale unité de surface pour les terres arables. Elle correspondait approximativement à la superficie qu'un laboureur pouvait travailler en un jour et variait selon la nature du terrain. Le canton de Vaud adopta en 1822 la pose de 45 ares*). (Sauf la tour, propriété du baron de Gady).

1840

C'est l'année où la tour devient la propriété de Mademoiselle Philomène de Montenach.

28 octobre 1840

Antoine Terrapon, qui entre temps, a quitté Orsonnens pour être instituteur à Meynier, dans le canton de Genève, vend à Barbe Stern, veuve d'Antoine, meunière aux Arbogues, une partie de ses propriétés dites Au Château, spécialement les terres descendant jusqu'aux rives de l'Arbogne, d'une étendue de 4 poses et demie, pour le prix de 1'100 francs.

31 octobre 1840

Antoine Terrapon vend l'autre partie de sa propriété, dite Au Château, soit 5 poses environs, à Nicolas Bugnon, de Montagny-les-Monts, pour le prix de 1'270 francs.

1859

C'est la famille de Gottrau qui devient propriétaire de la tour.

22 décembre 1873

Les enfants de Nicolas Bugnon, vendent à l'Evêché de Lausanne l'article 171B du Pré de l'Etang, pour le prix de 830 francs, terrain de 332 perches (*La perche est une ancienne mesure de longueur, généralement de dix à vingt-deux pieds, ou de superficie ; dans ce cas, il s'agit d'une perche carrée, le mot « carrée » étant souvent sous-entendu. La perche fut la mesure principale des arpenteurs. La perche d'arpent (ou « des eaux et forêts ») valait 22 pieds, soit plus de 7,1 mètres. La perche carrée d'arpent (dite « des eaux et forêts ») valait 22 pieds de côté (= 484 pieds carrés), soit la moitié d'un are (cent perches carrées, c'est un arpent carré ou un acre), soit environ 51,1 mètres carrés ; cette perche était celle des arpenteurs*), destinée à la construction d'une cure près de l'église paroissiale. Actuellement, sur ce terrain, cédé à la paroisse, se trouvent la cure, construite en 1913, le jardin, le garage et la morgue).

Les enfants de Nicolas Bugnon vendent également à l'Evêché de Lausanne, l'article 205B, pré d'une pose et 153 perches, d'un prix de 754,75 francs (ce terrain, qui est la butte du château, est maintenant partie intégrante du Bien curial de la paroisse de Montagny).

1973

La tour par voie d'héritage, revient à l'hoirie de Werra, représentée par Madame de Werra-De-Gottrau.

21 septembre 1989

C'est le jour de la signature, dans la salle de la Maison-de-Ville, l'Acte de la « Fondation Général Nicolas de Gady » pour la sauvegarde de la Tour de Montagny.

La seigneurie de Montagny en raccourci ... (Ha 2021)

Fondation Général Nicolas de Gady pour la sauvegarde de la Tour de Montagny

La famille de Werra, propriétaire, cède tous ses droits à la dite Fondation.

La seigneurie de Montagny vers 1270

